

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 14

**MINISTERE DES
ARTS ET DE LA CULTURE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 181: CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	15
2.2.	PROGRAMME 182: RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	23
2.3.	PROGRAMME 183: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ARTS ET CULTURE	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	30
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	36

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	37
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	39

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'objectif général du document de projet : « **Le Cameroun : vision 2035** » est de faire du Cameroun un « **pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** » à l'horizon 2035. De manière spécifique, il vise par la réalisation de grands projets structurants, à ramener la pauvreté à un niveau résiduel et lui permettre d'accéder au statut de pays à revenus intermédiaires et au stade de Nouveau Pays Industrialisé, tout en consolidant son processus démocratique et son unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le Cameroun. L'une des priorités nationales définie dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), est de « **permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, parmi lesquels le droit à la culture, d'une part, et l'obligation de protéger les biens culturels à transmettre aux générations futures, d'autre part.** ».

Le Ministère des Arts et de la Culture, pour réaliser cet objectif, entend mettre un accent sur les activités qui contribuent à la croissance économiques tout en apportant une part consistante à la création d'emplois décents, permettant aux différents acteurs et intervenants du sous-secteur art et culture, d'améliorer leurs conditions de vie.

Conformément aux orientations politiques du Chef de l'État, et à la vision sous régionale, qui vise à faire de la Culture, un levier de développement et d'intégration régionale, les orientations stratégiques prises par les autorités en charge du sous-secteur, visent à développer une véritable industrie culturelle tournée vers l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre de biens et services culturels, en vue de leur consommation par les nationaux et de la densification de la consommation des biens culturels par les étrangers.

Étant conscient que le sous-secteur Arts et Culture est le socle de production qui alimente et enrichie l'activité touristique, certains pans essentiels du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et surtout de l'Artisanat, et au regard de l'état actuel du sous-secteur, trois programmes ont été développés pour la période 2013-2015. L'engagement du Gouvernement à financer la mise en œuvre de ces programmes aurait permis de placer la culture au rang des sources de croissance renouvelables à travers la mise en œuvre d'une économie créative et d'atteindre un niveau de croissance en augmentation de 20% à l'horizon 2018 et de générer un nombre considérable d'emplois directs, indirects et induits dans le sous-secteur sur la même période. Cette période étant considérée comme la phase d'implémentation et de maturation d'une nouvelle économie culturelle, à la fin de la période du DSCE, le sous-secteur Art et Culture pourra se positionner comme l'un des principaux axes de croissance de notre économie.

À côté de ces objectifs de croissance et d'emploi, un accent sera également mis sur les conditions de travail des acteurs culturels et artistiques d'une part, et sur la réappropriation de nos valeurs culturelles garant de notre identité culturelle d'autre part.

Sous ce rapport, l'action du Ministère des Arts et de la Culture sera essentiellement axée sur :

- La Conservation de l'art et de la culture camerounais;
- Le Renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels ;

l'amélioration de l'offre des biens et services culturels ;
la mise en place des conditions favorables à l'épanouissement des artistes et hommes de culture et à leur meilleure contribution au développement socio-économique.

- La Gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur art et culture.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/381 du 14 septembre 2012, le Ministère des Arts et de la Culture est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement artistiques et culturels.

À ce titre, il est responsable :

- du développement et de la diffusion des arts et de la culture nationale ;
- de la préservation des sites et monuments historiques ;
- de la protection, de la conservation, de l'enrichissement et de la promotion du patrimoine culturel, artistique et cinématographique ;
- de la promotion de la création artistique et culturelle ;
- de la promotion et du suivi de la diffusion des œuvres d'art et cinématographiques, en relation avec les Administrations concernées ;
- des musées, des bibliothèques, des cinémathèques, des médiathèques et des archives nationales ;
- des conservatoires et autres centres de formation professionnels dans les métiers concernés ;
- du suivi des activités du Ballet National, de l'Orchestre National, du Théâtre National ;
- de la promotion de la cinématographie et des arts dramatiques ;
- de la promotion et de l'encadrement professionnel des artistes ;
- de la promotion et de la supervision des grands événements culturels ;
- du suivi des activités des structures nationales de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur.

Pour l'accomplissement de ses missions, il assure la liaison d'une part, entre le Gouvernement et les organisations internationales œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture notamment, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en relation avec le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et le Ministère des Relations Extérieures et les autres Administrations concernées.

D'autre part, il assure la liaison entre les pouvoirs publics et les organismes de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur.

En outre, il exerce la tutelle sur le Palais des Congrès et compte sept (07) services rattachés : l'Ensemble National, le Musée National, la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, la Cinémathèque Nationale, la Centrale de Lecture Publique et l'Institut National des Arts et de la

Culture (INAC).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du Ministère des Arts et de la Culture pour l'exercice 2014 s'est faite dans un contexte caractérisé par une faible appropriation de la réforme budgétaire et l'environnement socio-économique marqué par la stagnation du pouvoir d'achat et le ralentissement de la croissance.

La conjoncture économique mondiale : Sur le plan international, l'année 2014 a été marquée par une baisse importante du prix du baril de pétrole brut. Cette situation a affecté négativement les recettes pétrolières du Cameroun.

La mise en œuvre de la réforme budgétaire de l'Etat : L'exercice 2013 a marqué le lancement de la réforme budgétaire par l'institutionnalisation du budget-programme. Cette avancée a constitué un défi majeur pour l'Administration camerounaise et une mutation exigeant l'appropriation et la maîtrise de nouvelles procédures propres à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) telles que : la formulation d'indicateurs pertinents, la définition d'activités précises pour l'atteinte d'un résultat escompté.

La pénurie de ressources humaines : Afin de faire fonctionner effectivement tous les services et d'avoir un rendement efficient, il faudrait un supplément de plus de quatre cent (400) personnels considérant l'organisation du Ministère des Arts et de la Culture.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

L'absence de dotation pour les services rattachés : Le fonctionnement normal des services rattachés au Ministère des Arts et de la Culture continue à buter sur l'absence non seulement de leurs textes organiques mais également de dotations financières dédiées, avec pour conséquence l'amputation des ressources tant humaines que financières du Département.

La célébration du Cinquantenaire de la Réunification : Les activités menées par le Ministère des Arts et de la Culture dans le cadre de la préparation et de la célébration du Cinquantenaire de la Réunification ont mobilisé les efforts d'une bonne partie des ressources humaines, ceci au détriment de l'exécution de certaines activités programmées.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 181

CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS

Responsable du programme

Mme MEDOU née MFOU'OU Marthe Darisca
Directeur du Patrimoine Culturel

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à inventorier les biens culturels matériels et immatériels et à assurer la sauvegarde, la protection et la restauration de ces biens. Il vise aussi à les rendre attractif en vue de faire d'eux des véritables lieux de tourisme culturel. Pour ce faire, trois actions le constituent : (i) reconstitution de la mémoire collective ; (ii) Sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique ; (iii) restauration et aménagement du patrimoine culturel

OBJECTIF	Reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de biens culturels viabilisés économiquement rentable
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	5.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RECONSTITUTION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE Action 02: SAUVEGARDE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE Action 03: RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL	
DOTATIONS INITIALES	AE 543 000 000	CP 543 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme MEDOU née MFOU'OU Marthe Darisca, Directeur du Patrimoine Culturel	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 181 du MINAC, intitulé Conservation de l'art et de la culture camerounais, a été exécuté dans la perspective de garantir à notre pays une meilleure valorisation et une bonne préservation de son patrimoine culturel matériel et immatériel. Cette perspective permettrait par ailleurs de disposer de données précises permettant de mieux apprécier les efforts à fournir, en vue de renforcer la production du secteur des industries culturelles.

En effet, le Cameroun, considéré à juste titre comme « Afrique en miniature » et « berceau de la biodiversité », dispose d'un riche patrimoine culturel qui constitue incontestablement un important atout tant sur le plan de son image à l'international, que sur le plan de la consolidation de son unité, citée en exemple à travers le monde. Bien plus, ce riche patrimoine qui aspire à devenir trésor de l'humanité, constitue un immense gisement sur lequel l'on devrait s'appuyer pour assurer la production de la richesse. C'est donc un des facteurs indispensables au développement.

Cependant, la maîtrise de ce vaste gisement de richesse constitue la base de toute action visant à assurer, par le biais de l'art et de la culture, la croissance économique et la création d'emplois. Il apparaît donc indispensable de mettre un accent particulier sur la connaissance et

la maîtrise parfaite de tous les biens culturels matériels et immatériels qui constituent notre patrimoine culturel et partant l'identité culturelle nationale.

Pour cela, il était indispensable, non seulement de réviser le cadre réglementaire, mais surtout d'adapter celui-ci à la législation internationale et la nécessité de disposer d'un environnement propice à un inventaire du patrimoine culturel permanent.

Ainsi, suite à la promulgation de la loi n°2013/003 régissant le Patrimoine Culturel au Cameroun, promulguée le 18 avril 2013 par le Chef de l'Etat, il est nécessaire de proposer des textes d'application pour la mise en œuvre des nouveaux concepts qui régissent désormais la gestion du patrimoine culturel au Cameroun.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Globalement, ce programme a pour objectif de permettre l'élaboration du fichier national du patrimoine culturel, qui passe par une identification préalable des potentielles sources d'information et de documentation. La mesure de l'effectivité de la réalisation de ce programme est liée à **la disponibilité d'un outil de gouvernance ou de gestion des biens et services culturels. Cet outil est donc l'exploitabilité d'un fichier national du patrimoine culturel matériel et immatériel en 2015.**

Pour l'exercice 2014, quarante-trois (43) tâches réparties dans onze (11) activités constituent les trois (3) actions du programme. Sur ces quarante-trois (43) tâches programmées, quarante (40) ont été entièrement exécutées pour un taux de réalisation de 93,02%.

Pour ce qui est de l'action « Reconstitution de la mémoire collective » les tâches relatives aux Activités telles que « **Conduire l'Inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel** », « **Élaborer et publier la bibliographie nationale** » et « **Appui à la conservation des musées royaux** » ont été menées à terme.

Ainsi, l'Activité « Conduire l'Inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel » a permis la formation de 64 formateurs pour l'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel, venu des dix régions du pays sous la coordination d'un expert international de l'UNESCO.

De même, la bibliographie nationale rétrospective a permis de mettre en exergue plus de 498 publications littéraires dont 378 sont des publications camerounaises. Cette activité vient combler un vide qui perdurait et s'avère être le premier outil de promotion du patrimoine littéraire camerounais. C'est donc une activité qui se veut annuelle, on parlera alors de bibliographie courante.

Quant à l'Activité sur l'Appui à la conservation des musées royaux, vingt-cinq (25) musées de

chefferies ont été appuyés au cours de l'exercice 2014. Cette activité a pour but d'aider ces institutions communautaires à disposer d'espaces de conservation pour les biens culturels camerounais.

Trois-cent-quatre-vingt-quinze (395) sites culturels et historiques ont déjà été répertoriés sur l'ensemble du territoire national. Cela permet d'avoir une meilleure maîtrise de la cartographie nationale des sites culturels et historiques et partant de planifier les actions à entreprendre pour la suite du projet, notamment la production du répertoire physique et la mise en ligne des données collectées.

La performance enregistrée dans ces trois Activités contribue bien à la réalisation de l'objectif de l'action qui est de produire, à l'horizon 2015 un fichier général du patrimoine culturel qui sera en réalité une agrégation de fichiers des différentes branches du sous-secteur.

L'action de « Sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique » quant à elle a permis de réactiver les comités de lutte contre la piraterie et la contrefaçon.

Par ailleurs, les textes portant organisation et fonctionnement du Musée National, des Archives Nationales et de l'Ensemble National ont été signés par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement en vue d'opérationnaliser ces structures. Le défi est de pourvoir doter ces structures d'un budget de fonctionnement.

L'action « Restauration et aménagement du patrimoine culturel » a pour but de rénover les biens culturels inventoriés et les viabiliser dans l'optique de faire ressortir leur valeur économique.

Ainsi, l'activité « Restauration et entretien du Monument de la réunification », a permis d'aménager la crypte dans le sens d'y loger une boutique et une salle d'exposition. Il est important de relever que ce monument nécessite un personnel d'affectation, ainsi qu'une réhabilitation et une restauration complètes. Il s'agit de travaux qui vont se faire progressivement en fonction des dotations budgétaires et qui visent à rendre opérationnel ce site culturel pour lequel les sollicitations sont sans cesse grandissantes.

La maison de la culture de Meyomessala est, elle aussi, en cours de construction. Les travaux de maçonnerie, revêtement sol et mur ont été réalisés.

En ce qui concerne « l'appui à la conservation des musées royaux » dans le cadre de la décentralisation, vingt-cinq (25) musées des chefferies traditionnelles répartis sur les quatre (4) aires culturelles ont bénéficié de subventions permettant une meilleure conservation de nos biens culturels en vue de leur valorisation. L'enveloppe de cette subvention est passée de cinquante (50) à cent (100) millions de francs cfa et reste insuffisante par rapport à la demande. S'agissant de « Réhabilitation et aménagement des Sites culturels et historiques » l'exercice 2014 a vu la finalisation de la première des deux phases de la construction d'une clôture autour du site culturel et historique de BIMBIA (Sud-ouest).

A côté de la restauration des sites et monuments, il y a la construction de nouveaux biens. C'est le cas de l'activité « Poursuite des travaux relatifs à la célébration du Cinquantenaire de la Réunification à Buea » qui a permis de réaliser le monument des Cinquantenaires à Buea. Cette réalisation a été inaugurée par le Chef de l'Etat, le 19 février 2014. Dans le même ordre d'idées, une étude en vue de la construction du musée public de Bamenda a été menée dans le cadre de l'action sur « **Construction et aménagement des Musées dans les Régions** » ; ce qui devrait permettre de valoriser dans les meilleures conditions possibles le patrimoine matériel de la région du Nord-Ouest voire de l'aire culturelle Grassfield.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	4 biens culturels ont été viabilisés (Monument de la reunification, Ecole Normale de Foulassim alle ayant abrite la Conference Constitutionnelle de Foumban, Musee national)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 534 596 862	CP 534 596 862
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 8 403 138	Ecart CP 8 403 138
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 519 233 400	CP 434 844 489
TAUX DE CONSOMMATION	97,13 %	81,3 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'objectif intermédiaire était de viabiliser 3 biens (deux de plus que 2013) en 2014. Le budget spécial des cinquantenaires nous a permis d'aller au-delà des prévisions en viabilisant quatre nouveaux biens.</p> <p>La conduite d'un inventaire général du patrimoine culturel nécessite un recadrage permanent car dans ce domaine la méthodologie tient compte du contexte socioculturel de chaque pays. Il s'agit d'une opération onéreuse à durée indéterminée. Aussi, un certain nombre de pré requis à l'exécution de cette activité ont été réalisés. Toutefois suite au séminaire atelier de formation des formateurs il est préconisé un renforcement des capacités des Chefs Traditionnels qui sont des acteurs indispensables dans la conduite de cette activité selon le canevas de l'UNESCO.</p>	
PERSPECTIVES 2015	Comme perspective, nous envisageons de restructurer le programme, de réorganiser les actions qui le composent et d'affiner les indicateurs de Programmes et d'Actions	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RECONSTITUTION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE

L'élaboration du fichier dont il est question ici est le fruit d'un processus à plusieurs étapes. La collecte des données ayant été réalisée, nous sommes à l'étape de traitement des données qui précède la constitution même du fichier

OBJECTIF	Identifier, inventorier documenter et regrouper l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels							
Indicateur	Intitulé:	Existence d'un fichier général des biens culturels matériels et immatériels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	1.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	Élaboration d'un fichier des Sites Culturels et historiques au Cameroun avec 395 Sites recensés Formation de 64 formateurs pour l'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel Acquisition du Matériel de Numérisation des Archives					0 %		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	98 000 000	98 000 000	93 679 398	93 679 398	88 724 130	88 724 130	94,71 %	94,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Promulgation de la loi n°2013/003 régissant le Patrimoine Culturel au Cameroun le 18 avril 2013. - Nécessiter de disposer des textes d'application pour la mise en œuvre des nouveaux concepts qui régissent désormais la gestion du patrimoine culturel au Cameroun 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstitution et dématérialisation des archives ; - Conduire l'inventaire général du patrimoine culturel ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines activités ont été recadrées, de nouvelles tâches importantes pour la réalisation de l'activité ont été introduites ; - Cette action présente un taux de réalisation physique de 66,66% pendant que celui de la réalisation financière est de 79,45%. - l'activité « Reconstitution et dématérialisation des archives » a permis d'acquérir du matériel de numérisation <p>L'« Inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel », a permis la formation de 64 formateurs des enquêteurs</p>							
Perspectives 2015	Nous envisageons d'organiser un atelier de sensibilisation et de formation des Chefs Traditionnels dans le cadre de la mise en œuvre de l'Inventaire du Patrimoine culturel immatériel et de systématiser la bibliographie nationale par la production d'une bibliographie courante							

Action 02 SAUVEGARDE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

5 nouveaux textes étaient prévus pour l'année 2014. 11 textes ont été élaborés et transmis pour validation de la hiérarchie. 3 textes ont été signés

OBJECTIF	Nombre de textes en faveur de la protection du patrimoine culturelle et artistique élaboré								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de textes en faveur de la protection du patrimoine culturelle et artistique élaboré						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	15.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Projets de décrets du Premier Ministre portant organisation des Services Rattachés au MINAC : Institut National des Arts et de la Culture; Bibliothèque Nationale; Cinémathèque Nationale; Centrale de Lecture Publique; Musée National; Archives Nationales; Ensemble National Projet de décret du Président de la République instituant les "ABBIA d'OR Projet d'arrêté conjoint MINAC-MINRESI fixant les modalités d'obtention des agréments et autorisations de recherche et fouille archéologiques Projet de décret du Président de la République fixant les modalités de gestion du FONds de valorisation du Patrimoine Culturel						100 %	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	34 385 280	34 510 280	98,24 %	98,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité d'assainir le cadre normatif du sous secteur ;								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du répertoire des sites - Réactivation des comités de lutte contre la piraterie des œuvres de l'esprit 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Certaines Activites ont ete recadreées au sein de cette Action. Ainsi en plus des textes elaborees une bonne parties des ressources a ete utilisee pour l identification des sites culturels dans les quatres aires culturels.								
Perspectives 2015	<p>Les anciennes méthodes de lutte contre le piratage et la contrefaçon des œuvres de l'esprit ne sont plus adaptées au contexte actuel avec le développement des technologies de l'information et de la communication et des différents sites de partage de produits culturels. Il est nécessaire de réfléchir sur une stratégie plus adaptée. Il fqudrq aussi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recadrage des activités de l'action ; - Amélioration de la budgétisation des activités 								

Action 03 RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL

L'objectif intermédiaire était de viabiliser 3 sites (deux de plus que 2013) en 2014. Le budget spécial des cinquantenaires nous a permis d'aller au-delà des prévisions en viabilisant quatre nouveaux sites:

La salle de la conférence constitutionnelle de Foumban

L'Ecole de Foulassi

Le Musée National

Le Monument des Cinquantenaires

OBJECTIF	Réhabiliter et rentabiliser les sites culturels								
Indicateur	Intitulé:	Sites culturels réhabilités ou mis en place						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 130 %	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	3.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):	- Monument des Cinquantenaires érigé - Ecole Normale de Foulassi réhabilitée - Salle ayant abrité la Conférence Constitutionnelle de Foumban réhabilitée - Musée National réhabilité et ouvert								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	410 000 000	410 000 000	405 917 464	405 917 464	396 123 990	311 610 079	97,59 %	76,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Biens culturels dégradés sur l'ensemble du territoire national; - Loi sur la décentralisation 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration et entretien du Monument de la Réunification - Appui à la conservation des musées royaux - Poursuite des travaux relatifs à la célébration du Cinquantenaire de la Réunification à Buea 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif intermédiaire était de viabiliser 3 sites culturels (deux de plus que 2013) en 2014. Le budget spécial des cinquantenaires nous a permis d'aller au-delà des prévisions en viabilisant quatre nouveaux sites								
Perspectives 2015	En perspective nous avons la nécessité d'une maintenance et d'un entretien régulier et permanent des biens culturels restaurés. Relancer le Ministère des Finances pour la mise en place des régies de recette au MINAC.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 182

RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET
SERVICES CULTURELS

Responsable du programme

Mme TCHAKOANI TEUBO Bernadette
Directeur des Bibliothèques et de la Promotion de la Lecture

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise non seulement à renforcer l'offre des biens et services culturels et artistiques, en mettant un accent sur les infrastructures, mais aussi à assurer une promotion interne et externe de l'art et de la culture camerounais. Il est un complément du programme 181, en ce sens qu'il permet de mettre en exergue le patrimoine culturel national, celui-ci ayant fait l'objet d'une reconstitution.

OBJECTIF	Renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique	
Indicateur	Intitulé:	Contribution de l'art et de la culture au PIB
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence:	25.0
	Année de référence:	2010
	Valeur Cible	40.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 02: VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE Action 03: REDYNAMISATION DE LA COOPÉRATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE Action 04: DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 534 500 000	CP 534 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme TCHAKOANI TEUBO Bernadette, Directeur des Bibliothèques et de la Promotion de la Lecture	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du programme 182 pour l'année 2014 n'a pas varié de manière très sensible par rapport à celui de l'année précédente : les responsables étaient toujours confrontés à la nécessité d'intégrer totalement et de mettre en œuvre la Gestion Axée sur les Résultats.

S'agissant des éléments qui se rattachent au Projet de Performance des Administrations, les indicateurs de performance ainsi que les cibles ont été formulés. Toutefois, nous nous sommes heurtés à la difficulté de les capter. Ceci est dû une fois de plus à la nouveauté de la pratique. C'est ainsi que plusieurs activités immatures ont été intégrées dans le programme. Ce qui a rendu leur réalisation impossible.

Au final, il n'est toujours pas aisé de déterminer l'impact de ce programme sur l'atteinte de son objectif général.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 182 consiste à améliorer la promotion, le soutien et l'encadrement des biens et services culturels. Ce programme répond à la nécessité de se conformer aux orientations économiques du DSCE visant à axer les actions du Gouvernement sur la croissance économique et la création d'emploi.

Relativement au domaine de compétence du MINAC, il s'est agi d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité des biens et services culturels (spectacles, livres, disques, vidéo, films, peinture, sculpture,...) en vue d'augmenter leur taux de consommation par le public ce qui contribuerait de manière significative à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des différents acteurs du sous-secteur.

Dans cette perspective, trois (03) actions ont été définies ; elles étaient déclinées en huit (08) activités majeures et douze (12) tâches au total, visant à réaliser l'objectif du programme.

Pour l'année 2014, les résultats du programme 182 sont plutôt satisfaisants avec cinq (05) activités entièrement réalisées, deux (02) activités à moitié réalisées et une qui n'a connue aucun début d'exécution soit un pourcentage de réalisation de 75%.

a) **L'action 01** : Valorisation et vulgarisation de la culture camerounaise

S'agissant de la première activité « Déployer, entretenir et assurer le Car Podium », le Car Podium a été déployé lors du concert organisé à l'occasion de la fête Nationale du 20 mai 2014. Son entretien est régulièrement assuré. Quant à l'assurance, des négociations sont en cours.

S'agissant de l'activité 02, « Rechercher et lever des financements pour les projets culturels », après la présentation de la « **Heritage and Arts Foundation** » aux mécènes, la fondation a été installée dans ses locaux et dotée des moyens permettant d'assurer sa complète opérationnalisation et de poursuivre ses missions.

Les expositions du Musée National ont été presque achevées ce qui a permis d'organiser les journées portes ouvertes du 6 au 9 novembre 2014 à l'occasion de l'anniversaire de l'accession du Chef de l'Etat à la Magistrature Suprême. Ces journées portes ouvertes qui ont connues plein succès avec plus de mille visiteurs préparaient l'ouverture officielle du Musée National au grand public.

« **Assurer la conservation, la valorisation et la diffusion des archives Historiques** » : cette activité se réalise au quotidien aussi bien aux Archives Nationales de Yaoundé qu'à l'annexe de Buea, qui toutes font l'objet d'une importante sollicitation de la part du public.

« **Assurer la promotion et la diffusion de l'identité artistique camerounaise** » : cette activité s'est réalisée à travers les spectacles du Ballet National à l'intérieur et hors du territoire national :

- 02 sorties aux Etats-Unis,
- 01 sortie en Egypte,
- 01 sortie au Nigéria.

« **Organisation de la journée du livre camerounais** » : cet important évènement destiné à célébrer aussi bien les auteurs que la production littéraire camerounaise n'a malheureusement pas pu se tenir comme prévue pour des raisons de calendrier.

b) L'action 2 : Redynamisation de la coopération culturelle nationale et internationale

En ce qui concerne l'unique activité de cette action : « Commémorer les journées internationales du sous-secteur art et culture au Cameroun » le MINAC a, de concert avec la communauté internationale, participé à la commémoration de plusieurs journées internationales du sous-secteur Art et Culture :

- Journée mondiale du Livre et du droit d'auteur ;
- Journée internationale des archives ;
- Journée internationale de la poésie ;
- Journée internationale des langues maternelles ;
- Journée internationale des Musées ;
- Journée internationale de la musique ;
- Etc.

c) L'action 3 : Développement et promotion des industries culturelles et créatives

En 2014, on a connu l'achèvement de la construction du bloc technico-artistique de l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC). Deux activités n'ont pas pu être menées à bout (**la tenue de l'atelier de concertation multisectoriel et la conduite de l'atelier de validation**).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<ul style="list-style-type: none"> -Finition des travaux de construction du Bloc technico-artistique de l'INAC ; - Adoption des éléments de stratégie sous-régionale de promotion des industries culturelles en Afrique Centrale. - Organisation d'un grand concert de musique à l'occasion de la Fête Nationale du 20 Mai; -Tournées internationales du Ballet National à l'étranger (Etats-Unis, Egypte, Nigéria) ; - Prestations du Ballet National au Cameroun ; - Commémoration des Journées Internationales du sous-secteur ; - Exposition du Polyptique « Hommage aux traditions : l'unité dans la diversité » au Musée National 	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	33,33	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 515 408 341	CP 515 408 341
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 19 091 659	Ecart CP 19 091 659
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 500 300 290	CP 402 652 711
TAUX DE CONSOMMATION	97,07 %	78,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Les résultats obtenus de la réalisation des activités de ce programme sont imputables à deux facteurs. Le premier c'est la diminution des crédits qui lui sont alloués et le second, la mauvaise préparation de certaines activités.</p> <p>A cela nous pouvons ajouter le nombre insuffisant de personnes désignées pour mener les activités dudit programme.</p>	

PERSPECTIVES 2015	Les perspectives retenues pour ce programme sont d'une part d'y inscrire des activités à fort impact sur les résultats et ceci doit passer par une évaluation de la pertinence des activités à inscrire dans le programme ;
----------------------	---

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 02 VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE								
OBJECTIF	Assurer une large diffusion de la culture Camerounaise							
Indicateur	Intitulé:	nombre de personnes ayant participé aux actions de dissémination de la culture organisée par le MINAC					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2500	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2010						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<ul style="list-style-type: none"> - Tournées internationales du Balai National (Etats Unis, Egypte, Nigéria); - Prestations du Ballet National au Cameroun ; - Organisation d'un grand concert de musique à l'occasion de la Fête Nationale du 20 mai - Exposition du Polyptique « Hommage aux traditions : l'unité dans la diversité » au Musée National 						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	214 500 000	214 500 000	196 500 000	196 500 000	190 817 215	190 817 215	97,11 %	97,11 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est mise en œuvre dans un contexte particulier qui était celui de la réorganisation de l'Ensemble National et de la réhabilitation du Centre Culturel Camerounais et de la salle de projection « Sita Bella ».							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Tournées internationales et nationales du Ballet National (Etats-Unis, Egypte, Nigéria) ; - Organisation d'un grand concert de musique à l'occasion de la Fête Nationale du 20 Mai. - Réception du Polyptique « Hommage aux traditions : l'unité dans la diversité » au Musée National par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Organisation des journées portes ouvertes au Musée Nationale du 06 au 09 novembre 2014 - 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus se justifient en partie par le non tenu de l'organisation de la journée du livre camerounais. On peut aussi relever le fait que la Car podium ne soit pas encore assuré							
Perspectives 2015	Toujours pour atteindre l'objectif de l'action, on prévoit le lancement des activités d'animation pour le Centre Culturel Camerounais et la salle de projection Sita Bella. L'institutionnalisation et la célébration de la journée du livre camerounais est un objectif maintenu ainsi que l'organisation de la deuxième édition du Salon du Livre de Yaoundé.							

Action 03 REDYNAMISATION DE LA COOPÉRATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE									
OBJECTIF	Promouvoir les échanges culturels nationaux et internationaux								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de touristes culturels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 1000		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	4.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	50.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	- Adoption des éléments de stratégie sous-régionale de promotion des industries culturelles en Afrique Centrale ; - Commémoration des Journées Internationales du sous-secteur.							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	17 999 780	17 999 780	89,99 %	90 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte ici c'est la mise œuvre d'une diplomatie de présence émanant des directives du Chef de l'Etat. Cette diplomatie permet d'assurer une meilleure visibilité de la culture camerounaise sur le plan national et international.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Commémorations des journées internationales du sous-secteur art et culture au Cameroun (festival de Cannes, FESPACO, journée internationale du JAZZ, etc.) - Adoption des éléments de stratégie sous-régionale de promotion des industries culturelles en Afrique Centrale. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le MINAC s'attache à célébrer autant que faire se peut toutes les journées liées au sous-secteur art et culture. En outre, des efforts sont faits pour assurer une diplomatie de présence à travers la participation aux rencontres et réunions statutaires. Enfin, le MINAC veille à assurer le paiement de sa cotisation auprès des structures statutaires internationales auxquelles il adhère. Ces différentes activités concourent de manière significative à l'atteinte de l'objectif de cette action.								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et intensifier la célébration des Journées internationales culturelles, - Poursuivre et intensifier la présence du Cameroun aux manifestations culturelles internationales - Assurer les cotisations auprès des organismes internationaux statutaires. 								

Action 04 DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES									
OBJECTIF	Améliorer la productivité et accroître la rentabilité du sous-secteur								
Indicateur	Intitulé:	Contribution de l'art et de la culture au PIB						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50	
	Unité de mesure	Mds							
	Année de référence:	2010							
	Valeur de référence:	25.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	30.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	– Construction du Bloc technico-artistique de l'INAC achevé ;							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	300 000 000	300 000 000	298 908 341	298 908 341	291 483 295	193 835 716	97,51 %	64,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La dotation accordée était insuffisante par rapport aux besoins exprimés								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Achèvement des travaux de construction du Bloc technico-artistique de l'INAC								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus dans cette action s'explique par l'immaturation de certains projets								
Perspectives 2015	Les perspectives pour cette action sont la poursuite et l'achèvement de la construction de l'Institut National des Arts et de la Culture. Les phases prévues sont la construction des blocs pédagogique et administratif et l'opérationnalisation dudit Institut à travers le lancement de quelques filières phares.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 183

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR ARTS ET CULTURE

Responsable du programme

M. NWANTI Wilfred AGWO
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme qui vient en appui aux deux programmes techniques, vise à consolider les acquis du ministère des arts et de la culture dans sa quête de satisfaction des acteurs du sous-secteur art et culture. Pour cela, il s'agira de renforcer les capacités du personnel, d'améliorer le fonctionnement des services, d'améliorer la gouvernance et la gestion des ressources financières et enfin de renforcer le système d'information.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Arts et de la Culture
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	66.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE PPBS Action 03: AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 04: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 05: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 06: COMMUNICATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 844 500 000	CP 2 844 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. NWANTI Wilfred AGWO, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme vient en appui aux deux autres programmes techniques, vise à consolider les acquis du Ministère des Arts et de la Culture dans sa quête de satisfaction des acteurs du sous-secteur arts et culture. Pour plus de pertinence, il a connu un certain nombre de modifications afin de mieux répondre aux besoins des acteurs culturels mais surtout de s'arrimer aux nouvelles exigences de la gestion budgétaire de notre pays ; dès à présent, il s'agira ici de renforcer les capacités du personnel, d'améliorer le fonctionnement des services, d'améliorer la gouvernance et la gestion des ressources financières, matérielles et humaines et enfin de renforcer le système d'information.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

De l'analyse des performances enregistrées au cours des dernières années par rapport à la vision du département, il ressort d'importants écarts dus aux particularités du MINAC, à savoir :

- l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles : l'effectif actuel est de 271 personnels;
- l'absence de démembrements du ministère au niveau départemental;
- l'inexistence des équipements et infrastructures culturels, tels que le Palais de la Culture, etc. ;
- la résurgence du contentieux relatif au droit d'auteur et aux droits voisins;
- le déficit notoire du matériel roulant.

À cela, il convient d'ajouter la lourde dette que traîne le Ministère des Arts et de la Culture du fait de la réduction soudaine et importante en 2008 de l'enveloppe budgétaire, d'une part, et des impayés du FENAC 2008, d'autre part, résultant de l'inadéquation des moyens mis à disposition.

Au-delà de toutes ces contraintes, le MINAC a su mettre en avant certaines compétences qui lui ont permis de réaliser ses projets et d'atteindre et dépasser les objectifs intermédiaires qu'il s'était fixé soit une augmentation de près de 30%. Passant alors de 66% à 81,31%.

Pour atteindre et maintenir un rendement optimal des services internes à l'horizon 2015, un ensemble d'action sont envisagées ; il y va notamment du Renforcement et de la gestion des ressources humaines, de l'Amélioration du fonctionnement des services, de l'Amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources financières et du Renforcement du système d'information du sous-secteur

L'amélioration du rendement des services internes du MINAC dont le but ultime est la satisfaction des usagers permettra de consolider les acquis des programmes 181 et 182 afin de promouvoir et consolider une culture camerounaise au service du développement humain et de l'unité nationale, objectif stratégique du Ministère des Arts et de la culture.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	63,79	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 871 994 797	CP 2 871 994 797
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -27 494 797	Ecart CP -27 494 797
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 571 413 937	CP 2 513 439 391
TAUX DE CONSOMMATION	89,53 %	87,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat est la conséquence de la non-exécution totale de l'Action 4	

PERSPECTIVES 2015	- Révision de certain indicateurs pour plus de pertinence Poursuite de l'effort dans le renforcement (et l'amélioration des conditions de travail) des moyens d'accompagnement du sous-secteur
----------------------	---

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Ce résultat s'explique par l'appropriation même par le personnel de cette Activité

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de réunions de coordinations tenues par an						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	35.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	52.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	assurer le fonctionnement courant des services centraux du MINAC assurer le fonctionnement courant des services déconcentrés du MINAC Assurer la régularité de la passation des marchés publics au MINAC Assurer le pilotage de la feuille de route et du plan d'action du MINAC							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 378 000 000	1 378 000 000	1 458 000 000	1 458 000 000	1 117 615 399	1 060 205 560	76,65 %	72,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Avec comme objectif, le bon fonctionnement de tous les services centraux et déconcentrés et structures du MINAC, cette action vise par le biais des activités majeures réalisées, le suivi offensif et le contrôle de tous les projets programmés pour une parfaite réalisation.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement courant des services centraux du MINAC - Assurer le fonctionnement courant des services déconcentrés du MINAC - Pilotage de la feuille de route et du plan d'action du MINAC 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat s'explique par l'appropriation même par le personnel de cette activité								
Perspectives 2015	Poursuite permanente du suivi de toutes les activités								

Action 02 DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires produits par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Assurer la formation des acteurs de la chaîne PPBS du MINAC Assurer l'actualisation des documents de la chaîne PPBS Assurer le suivi et l'évaluation des programmes du MINAC Assurer la préparation du budget 2015 du MINAC					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	103 000 000	103 000 000	91 000 000	91 000 000	83 998 883	75 754 957	92,31 %	25,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action vise l'amélioration de la qualité et l'efficacité de la dépense au sein du MINAC							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la préparation du budget 2015 du MINAC - Assurer l'actualisation des documents de la chaîne PPBS 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Résultat assez satisfaisant mais cependant du fait de certaines difficultés techniques rencontrées dans l'élaboration de certain projet.							
Perspectives 2015	Poursuite de l'activité et formation des acteurs à la GAR							

Action 03 AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'équipements mis à la disposition des services				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Acquisition du matériel roulant pour les services centraux et déconcentrés du MINAC Entretien du matériel roulant du MINAC Equiperment des services du MINAC en matériel informatique et mobilier de bureau Construire les Délégations régionales des Arts et de la Culture				100	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	295 000 000	295 000 000	294 494 797	294 494 797	284 809 038	284 809 038	96,71 %	28,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Doter le MINAC du matériel de travail en quantité afin de satisfaire son personnel et de créer un espace propice à améliorer le rendement							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du matériel roulant pour les services centraux et déconcentrés du MINAC - Construction des Délégations Régionales des Arts et de la Culture Equipement des services du MINAC en matériel informatique et mobilier de bureau							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2015	La poursuite des constructions des délégations régionales et modernisation des services centraux et déconcentrés.							

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les grands événements ont mobilisé l'ensemble des personnels du MINAC et entraîné le report de certains cycles de formation pour des dates ultérieures

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		80.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		Renforcement des capacités du personnel Assainissement du fichier solde et personnels du MINAC Assurer le personnel du MINAC Prise en charge salariale des personnels Participation des personnels aux fêtes et célébrations en leur faveur Conduite des activités sportives et de maintien				75		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 027 500 000	1 027 500 000	996 500 000	996 500 000	996 500 000	1 066 961 989	100 %	1 172,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Outiller intellectuellement le personnel afin qu'il puisse répondre aisément aux attentes multiple des usagers.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Renforcement des capacités du personnel							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Au vu de la mise en œuvre tardive de l'exécution du budget 2013 et de l'insuffisance des personnels sans oublier les grand évènement de l'année à l'instar du cinquantenaire des armées qui a mobilisé l'ensemble du personnel du MINAC et reporté certains cycles de formations préalablement prévu pour des dates ultérieurs d'où, la difficulté à atteindre les objectifs qu'on s'était fixé.							
Perspectives 2015	Mise en place en place d'un système qui récence et propose le cas échéant les besoins en formation de tout le personnel.							

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

Insuffisance du personnel et des ressources financières

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance et le respect de l'éthique professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de mission de contrôle réalisés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Sensibiliser les acteurs culturels en matière de gouvernance (lutte contre VIH, corruption, pauvreté) Inspection et audit des services rattachés du MINAC					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 000 000	26 000 000	17 000 000	17 000 000	15 909 515	14 349 997	93,58 %	84,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Evaluer les services tout en prônant le respect de l'éthique professionnelle							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Inspection et audit des services rattachés du MINAC Inspection, audit et contrôle des services déconcentrés du MINAC							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Insuffisance du personnel et des ressources financières.							
Perspectives 2015	Mise à disposition du personnel pour les services du MNAC.							

Action 06 COMMUNICATION

Non appropriation de l'Action par le personnel

OBJECTIF	Mettre en œuvre une stratégie de communication au sein du Ministère des Arts et de la Culture							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de supports thématiques produits et diffusés par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	1.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Produire et diffuser les périodiques d'informations culturelles						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	12 581 103	11 347 850	83,87 %	75,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Assurer la visibilité des actions entreprises et mettre en avant les différents atouts de notre patrimoine culturel.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Production et diffusion des périodiques d'informations culturelles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Au vu de la mise en œuvre tardive de l'exécution du budget 2014 et appropriation des activités par les différents acteurs.							
Perspectives 2015								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2014 du Ministère des Arts et de la Culture permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique dudit ministère, mais aussi de formuler des perspectives pour les exercices budgétaires à venir, eu égard aux leçons apprises.

Si le niveau de réalisation technique des différentes activités rattachées aux programmes 181, 182 et 183 du Ministère des Arts et de la Culture est satisfaisant, il faut reconnaître que des ajustements sont nécessaires au sein des différents programmes pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés.

Ces ajustements portent sur la définition des indicateurs pertinents qui renseignent bien sur la performance des Actions et des programmes. La définition des indicateurs de performances, des cibles et des échéances de réalisation dans le chapitre 14 du PPA est primordiale, non seulement pour s'arrimer aux exigences du budget-programme, mais aussi pour apprécier à leur juste valeur les niveaux de performance des trois (3) programmes sus évoqués.

La réorganisation des Activités dans les différents Programmes et entre les Programmes fait aussi partie des ajustements à opérer. Cela devrait garantir une meilleure lisibilité de l'action du département mais surtout une cohérence dans le suivi de cette action.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif suivant assigné au secteur social de manière générale : « permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, parmi lesquels le droit à la culture, d'une part, et l'obligation de protéger les biens culturels à transmettre aux générations futures, d'autre part. », et plus spécifiquement atteindre son objectif stratégique qui consiste à : « **promouvoir et consolider une culture au service du développement humain et de l'unité nationale** » le Ministère des Arts et de la Culture a axé son action sur : la reconstitution de la mémoire collective nationale ; la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel et artistique ; la vulgarisation de la culture camerounaise ; le renforcement de l'offre des biens culturels ; la coopération culturelle ; la valorisation de la culture camerounaise.

La reconstitution de la mémoire collective nationale : Les Activités de reconstitution de la mémoire collective nationale ont permis de répertorier des biens culturels d'une valeur importante. Le répertoire des sites culturels, qui est en cours de finalisation compte par exemple près de 400 sites culturels et historiques récentes. Une bibliographie nationale rétrospective 2000-2010 a aussi été réalisée. Elle permet un accès plus facile à l'ensemble des publications notamment camerounaises.

La sauvegarde et la protection du patrimoine culturel et artistique : Dans le cadre de cette Action, plusieurs textes ont été proposés dans le but de rendre opérationnel des structures rattachées mais surtout de réviser le cadre légal du sous secteur, trois d'entre eux ont été signés il s'agit des décrets portant organisation et fonctionnement du Musée National, de l'Ensemble

National et des Archives Nationales.

La restauration et l'aménagement du patrimoine culturel et artistique : Cette Action a permis de réaliser la réhabilitation de l'Ecole Normale de Foulassi, la salle ayant abrité la Conférence Constitutionnelle de Foumban, le Monument des Cinquantenaires.

La vulgarisation de la culture camerounaise : les activités mises en œuvre dans ce domaine ont permis en 2014, ont permis de porter au yeux du monde l'art et la culture de notre pays notamment par les prestations du Ballet National aux Etats Unis d'Amérique, en Egypte, au Nigéria ainsi que dans le triangle national. Quant à l'achèvement de la phase 2 de construction du bloc technico-artistique de l'Institut National des Arts et de la Culture, elle constitue une grande satisfaction dans la mesure où cet institut va contribuer dans les années à venir au relèvement de la qualité des formations proposées aux opérateurs culturels.

Le renforcement de l'offre des biens culturels :

La coopération culturelle : elle a surtout été l'œuvre de la Harts Foundation qui a mobilisé au cours des rencontres organisées à l'intérieur et à l'extérieur du pays des mécènes, des donateurs, des opérateurs culturels, des artistes à l'effet d'obtenir des financements de projets dans le sous-secteur.

La valorisation de la culture camerounaise : des activités majeures ont été menées dans ce cadre, il s'agit notamment de l'organisation la première édition en terre camerounaise d'un Salon du livre à vocation nationale, des ateliers de vacances qui ont permis à près d'une centaine d'enfants de s'initier à titre indicatif à l'utilisation de nombreux instruments de musique traditionnels. Par ailleurs, les services rattachés du Ministère des Arts et de la Culture ont assuré de manière significative la diffusion du patrimoine culturel camerounais à l'instar des documents d'archives, des productions littéraires et artistiques.

3.2. LEÇONS APPRISSES

- Sans une définition d'activités pouvant permettre l'atteinte des objectifs à l'intérieur des actions, il est difficile d'atteindre le niveau de performance que l'on s'est fixé et de remplir par conséquent ceux assignés au sous-secteur par le DSCE.
- Il est difficile de mesurer les résultats sans connaître la situation initiales des indicateurs et les cibles.
- La définition des indicateurs doit être précise, une fiche d'indicateurs doit accompagner chaque indicateur afin de préciser clairement l'objectif qu'il permettra de mesurer, les informations à collecter pour son évaluation, son mode de calcul
- A défaut de la mise en place d'un système de collecte de données statistiques et la diffusion permanente desdites données, il est malaisé de mesurer la progression ou la régression du MINAC par rapport à son objectif stratégique.
- Les objectifs assignés aux Actions et Programmes doivent s'inscrire dans un horizon triennal avec des échéances intermédiaires. Ce qui facilitera le suivi annuel de la performance des Actions et des Programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2015

- La poursuite de la réhabilitation et l'aménagement des sites culturels et historiques ;
- La poursuite de la construction des infrastructures culturelles ;
- La conduite d'activités en vue de la relance de l'industrie cinématographique ;
- La construction du bloc pédagogique de l'Institut National des Arts et de la Culture ;
- La définition des indicateurs SMART ;
- La précision des cibles ;
- Mettre en place un système de collecte de données statistiques dans le sous-secteur arts et culture.